

LES MUTILÉS A LA TERRE

La loi sur les dommages de guerre est terminée à la Chambre et bien terminée puisqu'elle a consacré le grand principe de la solidarité nationale et qu'elle en a tiré les conséquences logiques ; sans doute elle n'est pas parfaite, mais il suffira de quelques retouches pour en corriger les défauts. Elle constitue la première assise de la législation d'après guerre et elle méritait à ce titre le premier rang dans les préoccupations du législateur.

Maintenant qu'elle est votée, le moment est venu pour la Chambre de la compléter en étudiant un autre ordre de réparations non moins nécessaires et qui ne s'imposent pas avec moins d'urgence à sa sollicitude, en mettant à son ordre du jour l'examen des diverses propositions dont elle est saisie. Nous voulons parler des dommages aux personnes, des diminutions de capital humain, le plus précieux de tous, puisque l'avenir du pays et sa reconstitution en dépendent. Qu'allons-nous faire pour conserver ce qui nous en restera après la guerre et pour en tirer le meilleur parti possible ? Si la Nation a payé sa dette aux sinistrés atteints dans leur fortune, il est une autre dette plus sacrée encore, c'est celle qu'elle a contractée vis-à-vis des bons Français, vis-à-vis des héros, auxquels elle devra sa délivrance et qui lui reviennent couverts de glorieuses blessures.

Sans doute la loi leur assure à tous une pension aussi élevée que le permet l'état de nos finances, mais cette pension sera bien souvent insuffisante pour pourvoir à tous leurs besoins, surtout s'ils ont de la famille et il faudra que la plupart continuent à travailler pour vivre. C'est un devoir pour l'Etat de les y aider en les suivant dans la vie et en leur tendant une main amie.

Ainsi se pose le problème des mutilés de la guerre qui a pour objet la recherche de tous les moyens à employer pour les rendre à leur foyer et venir à leur secours quand ils y seront rentrés. La première question à résoudre était celle de leur guérison et de leur réadaptation à un travail compatible avec la nature de leurs blessures. Il faut le dire bien haut, de grandes et belles choses ont été faites dans cette voie : la science et le dévouement admirable de nos chirurgiens et de nos ambulanciers et ambulancières surtout ont accompli de véritables miracles. C'est ainsi qu'on est parvenu, par les combinaisons les plus ingénieuses et par des prodiges de patience, à transformer en ouvriers agricoles des amputés du bras, de la jambe, de grands blessés dont les organes essentiels paraissaient condamnés à l'impuissance.

Partout ont surgi des Ecoles de rééducation physique qui ont permis, en étudiant chaque sujet, de le diriger vers le genre de travail qui convenait le mieux à la nature de ses blessures. De ces Ecoles, les uns ne sont en quelque sorte que des Ecoles de triage, comme celle du Grand-Palais, dont le rôle consiste principalement à opérer la sélection des blessés et à les orienter.

C'est ainsi que les uns sont amenés à prendre la direction de l'industrie, les autres celle de l'agriculture. Nos grandes Ecoles d'agriculture les reçoivent aujourd'hui pour les former et achever leur éducation. A côté d'elles se fondent tous les jours des œuvres particulières, dues aux initiatives les plus généreuses, comme celle de Mme Goulet-Pujos, qui a créé à ses frais, à Noisy-le-Grand, un immense atelier de mécaniciens agricoles. Le courant qui se crée ainsi tourne visiblement à l'avantage de l'agriculture : nos glorieux mutilés sont de plus en plus attirés vers elle par la séduction de la vie au grand air, si profitable au rétablissement de leur santé, et par le contraste reposant d'une existence tranquille après les terribles tempêtes d'où ils sont à peine sortis.

Il est donc permis de prévoir qu'au lendemain de la guerre, c'est vers la profession agricole que se porteront plus volontiers beaucoup de grands blessés qui, avant la guerre, se ruèrent vers les villes.

C'est eux qui combleront en partie, il faut l'espérer, les vides énormes causés par la guerre dans les rangs de nos agriculteurs, dont les classes combattantes ont été les premières et les plus nombreuses au front. Mais, ce mouvement, dont il faut se féliciter à tous les points de vue, ne se continuera et ne s'accroîtra qu'à la condition qu'on puisse offrir à la masse des convertis de la Terre une situation et des avantages matériels qui ne leur laissent rien à regretter et qui les attachent définitivement au sol.

Pour cela il n'existe qu'un moyen, c'est de les attacher au sol par un lien indissoluble en faisant d'eux de petits propriétaires et en leur donnant à cultiver un peu de cette terre de France qu'ils aiment doublement depuis qu'ils l'ont défendue pied à pied contre l'envahisseur. De toutes les solutions du problème de l'après-guerre, celle-là était tellement claire, elle s'imposait tellement qu'elle a tout de suite fait surgir dans le Parlement un certain nombre de propositions tendant toutes au même but : mettre la terre à la portée des mutilés et faire d'eux de petits propriétaires assurés de leur lendemain, en les faisant bénéficier de notre législation sur les habitations à bon marché et sur le crédit agricole.

Mais, pour que cette législation leur soit applicable, il était nécessaire d'y in-

roduire certaines modifications, qui font l'objet des propositions dont il s'agit. Leur examen a été renvoyé à la commission d'assurance et de prévoyance sociale de la Chambre, dont les conclusions sont consignées dans un volumineux rapport de M. Bonnevay, député du Rhône, qui mérite une analyse complète et un examen approfondi. Nous y reviendrons.

J. MÉLINE.
Sénateur des Vosges.

Sous-marins bloqués par la glace

(Du correspondant du Petit Journal)
Copenhague, 8 Février. — La glace empêche l'accès de la Baltique.

Plusieurs sous-marins sont bloqués par la glace dans le Cattégat. — RATAIRE.

La Baltique, située dans la mer Baltique, à la pointe S.-O. de la Suède, par 59° de latitude N., compte 40.000 habitants.

Le Cattégat est le bras de mer compris entre la Suède, à l'est, et la province danoise de Jutland, à l'ouest.



du Jutland, à l'ouest. Au nord, le communisme avec la mer du Nord par le Skagerrak ; au sud, les trois détroits du Sund, du Grand-Belt et du Petit-Belt, entre le Jutland et les îles de Fionie et de Seeland, le mettent en communication avec la Baltique. Si le Cattégat était entièrement pris par les glaces, les communications entre la mer du Nord et la Baltique seraient donc interrompues.

De Grandcourt au Sereth

L'évacuation par les Allemands, sans nouveau combat, du village de Grandcourt, est la conséquence des derniers succès anglais, menaçant ce village directement, et surtout menaçant à le déborder au nord, sur la rive droite de l'Ancre, en avant de Beaumont.

Grandcourt, très mal placé pour la défense, n'est nullement comparable à Thiepval qui était, pour les Allemands, en raison de sa position très forte, un point d'appui de premier ordre. Il est de la même catégorie que Combles, et même inférieur à Combles. L'ignorer s'il est vrai que l'ennemi avait fait de Grandcourt une forteresse, mais comme forteresse, il n'avait pas à jouer un rôle plus brillant que celui de Combles. A ce compte-là, faire des forteresses de tous les villages deviendrait un système, et un système peu logique, ne tenant aucun compte de leur situation. Miraumont est une plus grosse agglomération que Grandcourt, mais au point de vue de la position défensive, il ne vaut pas mieux. Dans ce secteur, les places solides, capables d'activité, sont Puisieux-au-Mont, sur le plateau du versant droit de l'Ancre, et la butte de Warlencourt, sur celui du versant gauche. L'Ancre même ne compte guère comme rivière, et d'ailleurs elle n'est pas dans le sens d'un front défensif ; elle traverse les fronts perpendiculairement.

Lorsqu'un ligne de défense est couverte par une rivière, elle perd évidemment de sa valeur quand la rivière est gelée, puisque l'obstacle est omis. Avant du front n'existe plus jusqu'au dégel. C'est ce qui paraît se présenter aujourd'hui pour le Sereth. Mais la rivière a joué son rôle principal au cours de la retraite, alors qu'elle n'était pas gelée. L'obstacle a permis de constituer la ligne fortifiée et armée derrière lui, et sur laquelle les travaux n'auraient peut-être pas pu être terminés sans la présence de cet obstacle.

Il est donc fort probable que si la ligne du Sereth manque pour le moment de la protection de la rivière, elle reste cependant solide, aussi solide que tout front bien garni de lignes de tranchées successives, de points d'appui, de batteries et de réseaux de fils de fer. L'ennemi a fait une tentative contre les positions de défense, en franchissant la rivière gelée, et il a été repoussé. Il ne s'agit que d'une petite opération confiée à deux compagnies, sans doute une simple reconnaissance, mais si les Allemands veulent attaquer sérieusement la ligne, les circonstances actuelles leur sont défavorables. Les Russes ne l'ignorent pas, bien entendu.

Général BERTHAUT.

MORT DE L'AMIRAL HAUS

(Du correspondant du Petit Journal)
Zurich, 8 Février. — On annonce de Vienne que l'amiral Haus, ministre de la Marine, est mort d'une pneumonie.

LE PAQUEBOT ANGLAIS "CALIFORNIA" coulé par un torpilleur boche

Y avait-il des Américains à bord ?

Parmi les navires dont le torpillage est aujourd'hui signalé, se trouve le paquebot anglais *California*. D'après les premiers renseignements parvenus à ce sujet, le torpilleur qui s'est attaqué au paquebot a agi suivant les règles nouvelles de la piraterie boche sans se préoccuper du sort des passagers et de l'équipage.

Il convient d'appeler tout spécialement l'attention sur ce nouveau crime qui pourrait bien forcer le Président Wilson à transformer la rupture en déclaration de guerre. En effet, on assure que des Américains étaient à bord du paquebot. Mais quand bien même ce fait ne serait pas confirmé, il est certain que la façon inhumaine dont le paquebot a été coulé constitue une violation flagrante, des assurances données le 8 avril dernier par le gouvernement allemand au Président Wilson, qui disaient en propres termes : « qu'aucun navire marchand ne serait coulé sans avertissement », ou sans que les existences humaines soient sauvegardées ».

Il appartient maintenant à M. Wilson de tirer les conclusions de ce défi que vient de lui lancer l'Allemagne.

Suivant un télégramme de la Presse Association, le paquebot anglais *California* a été coulé par un torpilleur le 7 février. On croit que 41 personnes ont péri. Il se rendait de New-York à Glasgow, portant 170 personnes dont 32 passagers.

Les déceptions allemandes au sujet des Etats-Unis

(Du correspondant du Petit Journal)
Berne, 8 Février. — On a ici l'assurance que la chancellerie allemande s'attendait à continuer la conversation avec M. Wilson et qu'elle tenait en réserve, dans ce but, un certain nombre de concessions, sa surprise a été grande en présence du geste du président.

D'autre part, les milieux officiels de Berlin comptaient que l'opinion publique américaine et surtout les Allemands établis aux Etats-Unis ne suivraient pas M. Wilson et chercheraient à lui créer des difficultés. Mais de ce côté, également, ils éprouvent une grave déception. Les deux dépêches suivantes que publient les journaux ne peuvent plus leur laisser aucun doute à cet égard.

La première de ces dépêches, adressée par l'agence germanophile Hearst, à son correspondant de Berlin, est conçue en ces termes :

« L'opinion publique américaine soutient universellement le président, quoique de nombreuses personnes déplorent profondément les nécessités actuelles et souhaitent ardemment un prompt rétablissement des bonnes relations. Les chefs des deux partis au Congrès, les banquiers, même ceux ayant de fortes sympathies pour l'Allemagne, sont d'accord sur ce point que le président ne pouvait moins faire que de protéger les vies américaines et n'importe quel prix. Toutefois, les pertes matérielles, même importantes, ne justifiaient pas une rupture des relations. »

« La presse germano-américaine de New-York et de l'Illinois donne son appui au président, souhaitant que les sous-marins n'attaquent pas volontairement à la vie d'un seul Américain de façon à éviter une provocation de leur patrie bien-aimée. Le *Cincinnati Volksblatt*, seul journal allemand aux Etats-Unis, loin de désapprouver le président, dit que si la guerre éclate, c'est l'Amérique qui passera avant tout pour tous les citoyens de ce pays. »

« Les trois plus grandes nations sud-américaines, Brésil, Argentine, Chili, donnent unanimement leur adhésion à l'attitude du président Wilson, bien que nombre de gens critiquent les méthodes du blocus anglais. Le public est parfaitement calme ; aucune manifestation d'hostilité contre l'Allemagne. »

La seconde dépêche, tout aussi caractéristique, émane de M. Gompers, le syndicaliste américain ; elle est adressée à M. Leiden, président des syndicats allemands. En voici le texte :

« Ne pouvez-vous agir sur le gouvernement allemand pour l'amener à éviter une rupture avec les Etats-Unis et pour empêcher ainsi un conflit universel ? »

Le Sénat américain a voté trois milliards

(Du correspondant du Petit Journal)
New-York, 8 Février. — Le Sénat américain, approuvant le Président Wilson, a voté trois milliards.

De nombreux Allemands demandent la naturalisation américaine.

Les navires internés ont tenté vainement d'embouteiller les ports. Quant au comte Bernstorff, l'ambassadeur allemand aux Etats-Unis, il partira pour la Scandinavie. — PISANI.

Les marins du "Yarrowdale" sont toujours internés

(Du correspondant du Petit Journal)
Amsterdam, 8 Février. — M. Gerard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, croyait hier que la mise en liberté des matelots américains internés du *Yarrowdale* était un fait accompli. Dans la soirée on a appris que la décision était encore ajournée, étant donné les bruits de confiscation de bateaux allemands.

L'incorporation de la classe 1918 aurait lieu au mois d'avril

A la fin de la séance d'hier, à la Chambre, M. Ribot, ministre des Finances, s'est levé du banc des ministres et a prononcé cette phrase, qui a provoqué un certain émoi :

« J'ai l'honneur de déposer, au nom du ministre de la Guerre, un projet de loi relatif à l'appel sous les drapeaux de la classe 1918. »

Ce projet a été renvoyé à la commission de l'armée.

On ne s'attendait pas si tôt au dépôt de ce projet de loi.

Il faut, nous a dit un membre de la commission de l'armée que les familles se rassurent, mais il est utile de convoquer sous les drapeaux ces jeunes gens qu'il convient de préparer aux obligations militaires et de les disposer à devenir de bons soutiens de la France, au cas où l'on aurait besoin, plus tard, de leurs services. »

L'exposé des motifs du projet du gouvernement indique que toutes les mesures ont été prises pour l'hygiène de ce nouveau contingent de « bleus ». »

Les conseils de révision ne devant prendre fin que le 15 mars prochain, il est certain que la classe 1918 ne sera appelée au mois d'avril.

Le gouvernement en fixera la date précise à la tribune de la Chambre.

LES GRANDS MAGASINS fermeront à 6 heures du soir à partir d'aujourd'hui

M. Herriot, ministre des Transports et du Ravitaillement, avait convoqué hier matin les délégués du commerce de la nouveauté pour les prier, en raison du froid rigoureux et de la crise du charbon, d'examiner les moyens de réaliser des économies de combustible. En prévision de cette convocation, les directeurs des grands magasins s'étaient réunis la veille au Bon Marché et ils avaient d'accord pour convenir que la fermeture une fois par semaine équivalait à un désastre pour le nombreux personnel qui est employé par eux.

Nous avons pu voir un des délégués, hier matin, après la conférence qui avait eu lieu chez le ministre du Ravitaillement. Voici ce qu'il nous a déclaré :

« M. Herriot a fait appel à notre patriotisme et nous a demandé de lui apporter notre concours dans la grave période que nous traversons. Après un rapide échange de vues, il a été décidé que nos établissements fermeront leurs portes à la clientèle, à cinq heures trois quarts, jusqu'à ce que, les jours s'allongent, il n'y ait plus besoin d'éclairage. Cette mesure, évidemment, fera diminuer un peu nos recettes ; mais nous pensons qu'elle permettra de réaliser des économies appréciables. Notre personnel, d'autre part, va se réjouir de cette nouvelle. Le ministre du Ravitaillement nous a donné, en outre, l'assurance presque formelle que l'avance de l'heure légale aurait lieu le 1er mars. Nous estimons tous, en effet, que cette réforme produirait des économies considérables. »

A partir d'aujourd'hui presque tous les grands magasins fermeront leurs portes à la clientèle à cinq heures trois quarts, de façon que le magasin soit complètement fermé à six heures.

Les réquisitions civiles

M. Clémentel a déposé au Sénat le projet de loi dont le *Petit Journal* a déjà parlé et qui permet de réquisitionner les établissements, entreprises ou travaux intéressant la Défense nationale, ou le ravitaillement du pays, ainsi que la main-d'œuvre ou les services de tous les Français du sexe masculin de 16 à 60 ans non mobilisés. Sont exceptés les infirmes et incurables, les réformés n° 1 depuis le 2 août 1914, les hommes reconnus inaptes au service civil et, sous réserve de certaines justifications, les apprentis et les étudiants.

Les agriculteurs et les autres personnes occupées dans une entreprise intéressant la Défense nationale, les fonctionnaires et employés des administrations publiques reconnus indispensables seront maintenus, sous certaines conditions, dans leur emploi actuel.

Un répertoire nominatif des personnes susceptibles d'être ainsi employées sera établi, sur leurs propres déclarations, pour chaque catégorie de profession, dans toutes les communes.

Le programme d'utilisation de cette main-d'œuvre sera dressé par le ministre du Travail qui, d'après les indications des départements ministériels intéressés, fera connaître le nombre des travailleurs demandés ainsi que le lieu et la nature des occupations.

Il sera fait appel d'abord aux travailleurs qui se présenteront volontairement, et c'est seulement dans le cas d'insuffisance de la main-d'œuvre ainsi obtenue que des affectations d'office seront prononcées par le préfet, en tenant compte des aptitudes des personnes susceptibles d'être requises. On commencera par les plus jeunes classes et on les fera travailler autant que possible à proximité de leur domicile.

Appel des affectations prononcées par le préfet pourra être fait devant un comité départemental comprenant des représentants des ministères de la Guerre, de l'Armement, de l'Agriculture et du Travail, ainsi que des patrons et des ouvriers en nombre égal.

Les conditions du travail et les salaires seront les mêmes que pour les ouvriers civils non requis.

Le droit de réquisition civile est une extension de celui que la loi du 3 juillet 1877, modifiée par la loi du 23 juillet 1911, confère à l'autorité militaire ou maritime. Il comporte des sanctions correctionnelles.

Un décret pris en Conseil des ministres déterminera la nature des établissements auxquels s'applique la loi et réglera les autres mesures d'exécution.

Avec les Russes en Champagne

Texte et dessins d'André WARNOB.

L... Février 1917.

Les armées de nos alliés qui se battent en France donnent aux contrées qu'elles occupent un caractère auquel on ne pouvait s'attendre. Le pittoresque que les tommies ont apporté dans les plaines de la Somme a été maintes fois décrit, celui que les Russes mettent en Champagne est plus curieux encore et plus poignant.

Un village ou cantonne un régiment russe devient un tout autre village, et si un général s'y installe avec son état-major, les ambulances, des services de toute sorte, c'est alors un curieux spectacle qu'offre ce coin de Champagne conservant malgré tout les agréments de la douce terre de France.

Les Russes sont pleines de soldats, hauts de taille, roses de peau, aux yeux clairs et aux cheveux blonds, bottés, casqués, qui déambulent, vêtus de longues capotes grises couleur de bure qui leur donnent des allures de moines guerriers. Des cavaliers passent au grand trot, de petites voitures à deux roues, aux longs brancards, s'en vont attelées d'un vigoureux cheval harnaché à la russe. Au labeur, de grands gailards en petite veste verte amande lavent du lin.

C'est une cohue chez l'épicier, et pour se faire comprendre il faut faire des prodiges d'ingéniosité. Les boîtes de conserves, les paquets de biscuits s'enlèvent par douzaines, mais il est interdit de vendre du vin aux Russes. Les plus débrouillards arrivent pourtant, quelquefois et avec bien du mal, à trouver à boire un quart par-ci-par-là. Il y a toujours quelques soldats français dans ces villages, et entre amateurs de pinard il n'est pas besoin de parler la même langue pour s'entendre.

Danse russe

Après la soupe du soir, les Russes se promènent. Il fait nuit ou presque. En haut du village, près de l'église, une bonne femme vend du café, mais tous n'y vont pas. Sous une porte cochère, un soldat joue de l'accordeon, un petit air aigrelet, toujours le même, qui perce les oreilles, agace et ennuie ; autour de lui, les Russes chantaient. Ils chantaient très bien, à plusieurs voix. Tout à l'heure, leur complainte avait la mélancolie et la tristesse.



sauvages des grandes steppes du pays qu'il ont quitté, mais à présent le rythme aigre de l'accordeon s'accompagne quelquefois d'un refrain du mouvement est toujours plus vif, scandé de claquements de mains et de stridents coups de sifflet ; alors, n'y tenant plus, un des chanteurs s'élance au milieu du cercle qu'une bousculade à tout fait de former. Il s'abat sur ses talons et se relève un poing sur la hanche, l'autre derrière la nuque, et l'accordeon éperdu précipite sa ritournelle, tandis que le chœur, emporté par ce mouvement endiablé, chante, crie, frappe des mains et siffle.

Ses blessures étaient affreuses et il avait perdu tant de sang qu'il était impossible qu'il continuât à vivre. Il mourut dans la nuit et son corps, enveloppé dans un drap blanc, fut déposé dans la chapelle du château où l'ambulance était installée.

Deux brancardiers russes sont venus le mettre en bière le lendemain après l'avoir



piement embrassé ; le cercueil resta ouvert et la face du mort découverte, selon la règle. Dehors, les soldats de la section qui devait rendre les honneurs, casqués équipés, avec leurs longues capotes de bure, baïonnette au canon, s'alignent sur deux rangs. Leur officier paraît et les salue du traditionnel « En bonne santé mes frères ? » pour que tous dans un seul cri répondent « En bonne santé votre haute noblesse ».

Le Batchouska pénètre dans la chapelle — le Batchouska c'est le prêtre russe, le mot *Pope* est un mot qu'il ne faut jamais employer, car il est toujours pris dans un sens péjoratif. — C'est un homme à la barbe blonde, aux longs cheveux bouclés, vêtu d'une robe noire ; il s'avance vers le cercueil et la cérémonie commence. C'est

une longue psalmodie, des litanies où revient le nom du défunt et auxquelles les assistants répondent en chœur. Dans la pénombre de cette chapelle, éclairée par quatre cierges, se tiennent prosternés quelques officiers et quelques soldats ; d'autres plus humbles n'ont pas osé entrer et restent à la porte. Dans les mains du prêtre, l'icône brille de ses ors vifs ; il marche autour du mort, les chants deviennent plus puissants, la cérémonie s'achève. Des soldats, avec des clous et un marteau, viennent fermer la bière, quatre autres, tête nue, emportent sur leurs épaules le cercueil que rien ne recouvre, et s'en vont derrière le Balchouska qui sort de la chapelle.

La troupe présente les armes, et dans un piétinement qui scande le pas cadencé des soldats le cortège s'en va à travers le village. Dans la nuit qui tombe, il pleuvait ; les paysans s'arrêtaient surpris, les soldats russes se signaient.

Au cimetière, les chants se font plus aigus et deviennent une plainte douce et triste qui s'exaspère, devient déchirante, et quand le cercueil descend dans la fosse, les officiers tirent leur sabre, et les soldats rangés en ligne droite, masse compacte comme un mur, n'ont qu'un seul geste pour dresser toutes les baïonnettes.

Dans la nuit, le grand bâtiment où cantonnaient les troupes s'emplit de mouvement. Les hommes rentrent, l'appel va sonner. Le clairon, la capote jetée sur les épaules, attend dans la rue devant la porte. Il embouche son instrument et lance vers le ciel quelques notes rauques suivies d'une alerte ritournelle.

Les soldats sont au garde à vous, impeccablement alignés. Ils ont la tête nue et tiennent leur casque à la main. Et voilà que dans le silence monte la prière du soir, c'est un murmure ardent qui s'enfile et roule comme le bruit de la mer, s'apaise par instants, mais le clairon lance de nouveaux appels, et la litanie reprend.

Présent, le clairon sonne seul, les soldats toujours alignés ont le casque en tête, les grades à leur rang saluent militairement et finissent le salut.

Et quand le clairon s'est tu, tous entonnent le *Bodje Zara Krani*, l'hymne russe, de toute leur âme, de tout leur cœur, de toute leur foi.

André Warnod.

Aurons-nous le pain de seigle et le pain de maïs ?

Le président du Syndicat de la boulangerie et le président de la Fraternelle des boulangers nous disent ce qu'ils en pensent

Nous avons publié, hier, le projet du gouvernement tendant à incorporer à la farine de blé 15 % de farines de maïs, de seigle et d'orge, et à la suppression du travail de nuit dans les boulangeries.

Nous sommes allés demander à M. Virat son opinion sur ce projet et voici ce qu'il nous a dit :

— Tout d'abord il ne m'appartient pas de réclamer contre telle ou telle mesure qu'imposera le gouvernement. En ce moment, on ne doit avoir qu'un but : économiser le plus possible la farine de froment, afin que nous ne nous trouvions pas dans quelques mois en face d'un problème redoutable causé par le manque de pain. Il ne s'agit donc que de réaliser cette économie en imposant le moins de désagréments possibles au consommateur. A cet égard, le pain dans lequel entrera du maïs ou du seigle, suivant les contrées, et dans des proportions variables, aura toutes chances de plaire à la population : un mélange de deux tiers de blé et d'un tiers de maïs donne une mie très blanche, très agréable au goût et seulement un peu moins levée que la mie ordinaire.

Le pain de seigle, où il entrera davantage de farine de froment, aura les mêmes avantages que le pain de maïs ; il sera seulement un peu plus bas.

Chez les ouvriers boulangers

M. Linon, président de la Fraternelle des boulangers, nous a donné son avis.

— Les farines de seigle et de maïs, nous dit-il, levent moins bien que la farine de blé et sont par conséquent moins assimilables, il faut pour leur rendre cette qualité leur incorporer une plus grande quantité de levure. Or ce produit est très rare à l'heure actuelle, et le pain fait avec la farine de seigle qui veut maintenant 3 francs les cent kilos alors que la farine de froment est vendue seulement 45.

Quant à la suppression du travail de nuit, il y a longtemps que nous nous en montrons partisans ; disons cependant que ce n'est pas cela qui supprimera le pain frais. Celui-ci, en effet, est vendu généralement de 12 à 23 heures après la sortie du four.

LES TRIBUNAUX

L'affaire des carburés

M. Loustalot, député des Landes, vient de déposer entre les mains du procureur de la République une plainte contre le juge d'instruction et les experts de l'affaire des carburés.

M. Loustalot ajoute que sa plainte vise les articles 145 et 361 du code pénal.

Une blanchisserie mise au pillage

Une douzaine de prévenus avaient pris place, hier, sur les bancs de la 8^e chambre correctionnelle pour y répondre de vols très nombreux commis au préjudice d'une grande blanchisserie de Grenelle dont ils étaient pour la plupart les employés, livreurs et cochers.

La principale inculpée était la veuve Ferrey, employée depuis douze ans dans cet établissement et les marchands de l'usine à détournées avec les nommés Bastide, son amant, Gadiou, Hivet, Lafarge et la femme Chevreux atteignant le chiffre de 12.000 francs. Après plaidoiries de M. Gauchon, de la Pléiade, Gauchon-Rougeville et de Marcel Caen, la femme Ferrey a été condamnée à dix-huit mois de prison, Adolphe Bastide à quatre mois, Julien Hivet, à six mois, Gaston Gadiou à huit mois, la femme Chevreux à trois mois, Emile Lafarge à quatre mois avec sursis et les autres à des peines variant de un mois à trois mois avec sursis.

La rapture entre les Etats-Unis et les Empires centraux

L'Allemagne ayant dénoncé les promesses d'amitié qu'elle avait faites aux Etats-Unis, ceux-ci ont compris que l'honneur leur commandait de rompre les relations diplomatiques avec nos ennemis.

Les défenseurs de la justice et leur force financière en nombre, et leur force financière de plus en plus en plus, ont de leurs adversaires. Tous, stimulés par l'exemple de leurs héros, soldats et marins, s'efforcent de concentrer et de mettre à la disposition du pays toutes les ressources permettant d'atteindre à la victoire.

Les Etats-Unis de la Défense Nationale sont le moyen par lequel nous pouvons à tout moment remettre au Trésor les sommes que nous économisons et dont nous pouvons disposer même si elles sont modestes.

Un de nos Bons de 5 francs, 20 francs, 100 francs, 500 francs, 1.000 francs, etc., dans tous les bureaux de la Banque de France et de la poste, dans les banques, chez les percepteurs, receveurs des finances, trésoriers généraux, agents de change et notaires.

Les Bons de 5 francs et 10 francs sont à un an ou à 6 mois ; à 4 % quand ils sont à 3 mois. L'intérêt est libre d'impôt.

Si le porteur des Bons a besoin d'argent avant leur échéance, il peut les faire escompter de 25 % de la Banque de France, pourvu qu'il n'ait pas plus de 3 mois à courir, ou, dans tous les cas, les déposer en garantie d'avances.

La crise du charbon au Sénat

Cette question d'actualité... brûlante, c'est le cas de le dire, a fait, hier, l'objet principal de la séance du Sénat.

MM. Poincaré, Polignac, Aimond et plusieurs de leurs collègues ont interpellé le gouvernement sur l'approvisionnement en charbon des usines, des services publics et de la population civile dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

M. Paul Strauss est d'avis que la question intéresse tout le territoire. Il attend du gouvernement des réalisations, des actes positifs de nature à atténuer la crise actuelle et à améliorer la situation dans l'avenir. La production nationale de charbon est en déficit et doit être comblée par l'importation.

En terminant, M. Paul Strauss insiste pour qu'il fasse tout pour atténuer la crise actuelle du charbon, préjudiciable à tant d'intérêts et qui inflige à la population des souffrances inimmenses.

M. Poincaré ne borne pas ses observations au département de Seine-et-Oise qu'il représente, mais les étend à tout le pays où le mal est général.

M. Perchot dit qu'il faut que le ministre expose sa politique du charbon. A son avis, le gouvernement tout entier est responsable de la situation actuelle et n'a pas su assurer la coordination nécessaire des efforts des diverses administrations.

M. Perchot réclame un programme et espère que le ministre répondra avec toute la précision et l'ampleur que comporte la question.

M. Aimond exprime l'avis que l'heure est aux actes. Il plaide longuement pour le département de Seine-et-Oise et espère que le ministre tiendra les promesses qu'il a faites lors de sa visite à Versailles pour ravitailler en charbon ce département.

M. Herriot répond

M. Herriot, ministre des Travaux publics et du Ravitaillement, répondant aux précédents orateurs, donne les explications suivantes : après avoir rappelé ses négociations avec l'Angleterre au sujet de l'importation de 2.300.000 tonnes de charbon nous donnons mensuellement et du fret que le transport nécessitait, l'orateur annonce que, devant les difficultés qui s'élevaient, il a dû recourir au fret neutre pour lequel les Anglais ont donné leur concours.

M. Herriot, s'expliquant au sujet des licences données pour ce fret, dit qu'il n'a pu s'adresser, pour accorder ces licences, qu'à des maisons absolument sûres et sérieuses.

M. Herriot regrette que l'expérience qui a été faite avec des camions automobiles pour le transport du charbon n'ait pas donné les résultats qu'on en attendait.

— Ma conclusion sur ce point est qu'étant donné les accords avec l'Angleterre on ne peut pas pratiquer le régime de la liberté des frets, mais pour ne rien perdre du charbon qui nous est octroyé, il faut compléter notre organisation administrative par la concours des hommes volontés commerciales ; c'est ce que j'ai fait.

Les mineurs à la mine

La mine, continue M. Herriot, est la condition essentielle de l'usine de guerre, aussi faut-il rappeler tous les spécialistes dont on pourra disposer sans nuire aux intérêts de la défense nationale. Le ministre de la Guerre avait accordé jusqu'à la classe 1902.

M. Herriot annonce au Sénat qu'il a fait auprès de lui de nouvelles demandes et a obtenu que les mineurs des classes 1903, 1904, 1905 et 1906, sous certaines conditions fixées par le général en chef, retourneraient à la mine.

D'autre part, le ministre donne de longues explications sur les mesures qu'il a prises pour remédier à la réparation et à la réfection de l'outillage.

En ce qui concerne les moyens de transports, nous avons obtenu 300 locomotives et celles de l'Etat belge, et l'Angleterre nous livre peu à peu les 20.000 wagons qu'elle a promis.

La crise dans la Seine et Seine-et-Oise

Le ministre est obligé de constater que la situation est spécialement inquiétante dans les grandes agglomérations. Il a cherché à résoudre la question agglomération par agglomération avec M. Clavielle.

Il a fait un plan pour l'approvisionnement de la capitale par voie ferrée et par voie fluviale ; la voie ferrée a donné un résultat inespéré et les péniches se remettaient en marche quand, malheureusement, les terribles gélées que nous subissons sont survenues d'un arrêt complet du trafic fluvial et manque par jour de dix mille tonnes de charbon.

Pour le département de Seine-et-Oise, le ministre apprend au Sénat que depuis le 1^{er} janvier il a reçu peu de charbon, il est certain que le département souffre, mais M. Herriot s'efforce d'atténuer ces souffrances viles par ville.

On s'étend, continue le ministre, que les mines nouvelles ne soient pas exploitées, qu'on ne tire pas parti des lignites. Certes, il y a beaucoup à faire de ce côté, il faut une politique minière.

En terminant, M. Herriot demande au Sénat de se rendre compte des terribles circonstances qui ont retardé l'accomplissement de sa tâche et de lui conserver sa confiance. La suite de la discussion aura lieu aujourd'hui vendredi.

A LA CHAMBRE

M. Briand pose la question de confiance à propos du Ministère de l'Agriculture

La Chambre était appelée hier à ratifier les crédits demandés par le gouvernement pour le sous-secrétariat d'Etat créés à la suite du dernier remaniement ministériel. Le vote du projet a donné lieu à une discussion assez vive au cours de laquelle M. Briand, président du Conseil, a été amené à poser la question de confiance, sur un amendement tendant au rétablissement d'un ministère de l'Agriculture indépendant.

La Chambre s'est rangée aux vues du président du Conseil en écartant par 389 voix contre 132 l'amendement, puis en votant par 330 voix contre 13 les crédits qui lui étaient demandés.

M. Louis Dubois, puis M. Accambray critiquant successivement la composition du comité de guerre tel qu'il est issu du dernier remaniement ministériel, puis M. Charles Benoist, en un discours plein d'esprit, ont critiqué la Chambre en guise de critiques répétées, s'étonnant que le président du Conseil ait insisté à l'envers les décisions de l'Assemblée.

M. Charles Benoist déclare qu'il votera cependant les crédits, parce qu'il ne veut pas que soit arrêtée la vie de l'Etat dans la lutte où il est engagé.

A propos du Ministère de l'Agriculture

On passe à la discussion des articles. Sur l'article 4 se place un amendement de M. Jobert qui a pour but le rétablissement du ministère de l'Agriculture et la suppression, pour allouer le budget, du sous-secrétariat des Beaux-Arts.

M. Barthé, socialiste comme M. Jobert, combat cette proposition qu'il estime préjudiciable aux véritables intérêts agricoles.

Mais M. Aristide Briand, président du Conseil, demande la parole :

— Au reste, il s'agit d'une mesure qui est essentiellement d'initiative gouvernementale, et je tiens à la déclarer nettement : si la Chambre croyait devoir suivre M. Jobert, il y aurait peut-être tout à l'heure un ministère de plus, mais il n'y aurait plus le gouvernement qui siège actuellement sur ces bancs.

M. Flaminio intervient :

On a dit : « La Chambre a ratifié la suppression du ministère de l'Agriculture ». La question ne s'est pas prononcée ainsi ; nous ne concevons pas, alors, d'ailleurs, les mêmes inquiétudes sur la récolte de 1917. D'ailleurs, M. Fernand David avait consenti à collaborer avec le ministre du Commerce et de l'Agriculture, et à lui prêter l'appui de sa haute compétence. Au bout de quelques jours, sans qu'il résulte de cela rien de concret, le sein du gouvernement des difficultés que la Chambre voudrait bien connaître.

Le débat vient de s'élargir subitement avec l'intervention de M. Flaminio.

M. Briand prend de nouveau la parole ; c'est pour poser de nouveau la question de confiance :

— M. Jobert, dit-il, a pu penser que sa proposition n'avait rien qui put être considéré comme hostile au gouvernement, mais les explications de M. Flaminio ne permettent plus à la Chambre de conserver le moindre doute sur la véritable portée de sa proposition.

La composition du cabinet, vous la connaissez ; au moment où il vous demande les crédits nécessaires pour assumer sa lourde tâche, il vous propose un amendement, dire au gouvernement : « Vous avez eu tort de créer tel ou tel sous-secrétariat d'Etat, vous allez le supprimer ».

Un gouvernement capable d'accepter une telle proposition ne serait pas digne d'occuper cette place.

On proteste quelque peu à l'extrême gauche.

M. Fernand David, mis en cause, insiste sur l'intérêt qui s'attache à l'existence du ministère de l'Agriculture.

— J'ai le devoir de rappeler, dit-il, que la commission de l'Agriculture a exprimé, à l'unanimité, le regret que le ministère de l'Agriculture ait été supprimé. Elle a ajouté que cette suppression, à l'heure actuelle, apparaît comme une véritable fâcheuse et inopportune. (Applaudissements.)

Il n'était pas possible de laisser passer sa suppression sans que dans cette Chambre une voix s'élevât pour exprimer au ministère de l'Agriculture la reconnaissance du monde des paysans.

M. Briand, pour la troisième fois, intervient.

Le vote que vous allez émettre, dans les conditions où on le provoque, c'est un vote qui n'est pas un vote.

Il n'est pas un gouvernement, en temps de guerre, qui n'ait eu, au moment où il demande les crédits nécessaires à sa vie et à son action, qui puisse accepter un pareil amendement.

C'est encore, une fois de plus, sous une forme habile, une rencontre entre une minorité qui ne désarmer pas et une majorité qui veut, groupée autour du gouvernement, travailler paisiblement à la défense nationale.

On vote. Par 389 voix contre 132, on repousse d'abord l'amendement Jobert, puis par 330 voix contre 13, on adopte l'ensemble du projet.

Avances aux gouvernements alliés ou amis

Au début de la séance, la Chambre avait adopté le projet, retour du Sénat, portant autorisation d'avances aux gouvernements alliés ou amis.

Cet après-midi : Interpellations sur l'affaire des carburés.

A TRAVERS PARIS

Que de chaises... !

Une femme avait trouvé le moyen de gagner sa vie en volant des chaises aux terrasses des cafés.

Hier, elle fut surprise au cours de son ménage, avenue Ledru-Rollin ; mais voyant qu'elle était suivie, elle s'assit tranquillement sur la chaise et déclara au volé :

— Excusez-moi, je viens d'être prise d'un malaise et j'ai emprunté votre chaise pour me reposer.

Malheureusement pour son raisonnement, la femme avait posé sa chaise, juste à côté d'un banc !

Au commissariat, la femme déclara se nommer Edmonde Gatinet et habiter rue de Charonne. A son domicile, on trouva un véritable monceau de chaises volées aux étagères. La voleuse, qui est tapissière, relatait les chaises et les vendait ensuite.

Les ordures ménagères restent sur les trottoirs

Depuis trois jours, dans certaines rues, notamment rue Custine, à Montmartre, les ordures ménagères n'ont pas été enlevées, sans doute à cause des difficultés dues à la neige.

Il en est de même rue de Richelieu, dans les 11^e et 17^e arrondissements, où les poubelles débordantes encombrant les trottoirs.

Les habitants de ces quartiers et les passants déplorent, on le conçoit, cet état de choses.

Un combat de boxe en pleine rue

Ayant bien bu, deux frères, Henri et Gustave Schaffer, domiciliés rue Moret, descendant en causant du scandale la rue des Trois-Bornes.

Un agent les invita à plus de calme, mais fut accueilli par des jurons. Il voulut alors arrêter les deux hommes. A ce moment, Henri se tapit derrière un arbre, Gustave se tapit derrière un arbre, Gustave se tapit derrière un arbre, Gustave se tapit derrière un arbre.

Un agent les invita à plus de calme, mais fut accueilli par des jurons. Il voulut alors arrêter les deux hommes. A ce moment, Henri se tapit derrière un arbre, Gustave se tapit derrière un arbre, Gustave se tapit derrière un arbre, Gustave se tapit derrière un arbre.

Un agent les invita à plus de calme, mais fut accueilli par des jurons. Il voulut alors arrêter les deux hommes. A ce moment, Henri se tapit derrière un arbre, Gustave se tapit derrière un arbre, Gustave se tapit derrière un arbre, Gustave se tapit derrière un arbre.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

IV^e ARR. — Quel des Célestins, en glissant sur la glace, le jeune Albert Faivre, 13 ans, tombe et se blesse grièvement à la tête. Aux Enfants-Malades.

X^e ARR. — Quel de la Rapée, Paul François, 16 ans, a été happé par une grue et projeté dans la Seine. Repêché et transporté à la Pitié dans un état très grave.

XVII^e ARR. — Rue de l'Évangile, le charretier Benjamin Raffray, 55 ans, descendant d'un balcon, est tombé dans la rue. Blessé à la tête, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

FAITS DIVERS

XIII^e ARR. — Rue du Petit-Pont, 17, Emile Gros, 37 ans, soldat en absence illégale, frappe sa femme de quatre coups de couteau. A l'Hôtel-Dieu. Le meurtrier est arrêté.

XV^e ARR. — Boulevard Garibaldi, 25, Mme Albraun, névrosée, se jette par la fenêtre du deuxième étage et se tue.

Rue Fondary, 76, Mme Dhesal, 40 ans, est asphyxiée avec son enfant de cinq ans par les émanations d'un radiateur.

XVIII^e ARR. — Custine, 59, M. Paul Basquin, 69 ans, meurt près de son feu et est retrouvé à demi carbonisé.

XX^e ARR. — Passage des Thermopyles, 67, on arrête Charles Schirmer et Louis Cluser pour vols et escroqueries. Au Dépôt.

Une catastrophe évitée

L'incendie qui s'est déclaré samedi dernier à l'ouest-Lumière eût pu prendre les proportions d'une catastrophe, si cette Société n'avait pu en la prévision de se munir des extincteurs *Impérator* à projection automatique de poudre, avec lesquels l'incendie fut maîtrisé en quelques instants.

Nous ne pouvons que déplorer que ces merveilleux appareils, d'invention et de fabrication françaises, qui fonctionnent quelle que soit la température, n'aient pas encore leur place dans...

..... Nous éviterions bien des pertes.

L'EFFORT SERBE

Le comité de l'Effort de la France et de ses alliés, donnait, hier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, une conférence de M. Joseph Reinach sur « L'Effort serbe ». C. M. Edmond Perrier, directeur du Musée, qui présidait, assisté de M. Vesnich, ministre de la Serbie à Paris.

Le conférencier, très applaudi, fait l'histoire de l'effort de la Serbie, de la défense des Serbes, de la défection de la Grèce, de l'écroulement de la Serbie suivi de la réorganisation de son armée à Corfou.

M. Vesnich, ministre de Serbie, a remercié les deux orateurs.

Les glaçons de la Seine commencent à fondre

Le thermomètre marquait encore, ce matin 9 degrés au-dessous de zéro, ce qui n'est pas une température exceptionnelle.

Une élévation sensible de la température s'est produite, un soleil réconfortant, brillant, faisant fondre peu à peu les glaçons des fontaines.

Les glaçons de la Seine ont diminué de volume, ils fondent, et descendent de moins en moins nombreux. Un nouvel ennui cependant menace la navigation : par suite de l'ouverture des barrages, le courant de la Seine s'est accentué et il n'y a guère actuellement que 0 m. 78 d'eau sous le pont de la Tournelle, alors que le niveau normal du fleuve à cet endroit est d'environ 95 centimètres. Les chalands qui ont un trop fort tirant d'eau ne peuvent passer.

On espère cependant au service de la Navigation que la fonte des neiges interviendra bientôt et nous délivrera de ce souci.

Des machinistes de théâtres ont été reçus par M. Malvy

Les machinistes se sont émus de l'ordonnance préfectorale limitant les jours d'ouverture des salles de spectacles, et à la suite d'une réunion tenue en présence de M. Dufrène, ils ont nommé une délégation qui a été reçue hier par M. Malvy, ministre de l'Intérieur.

Voici ce qu'à ce sujet on nous a dit hier soir au cabinet du ministre :

— Il est exact que M. Malvy ait reçu la délégation envoyée par les machinistes et qu'il se soit employé de son mieux à calmer l'émotion qui s'était répandue parmi eux.

« Il leur a rappelé que les théâtres obligent à fermer quatre jours par semaine n'étaient que temporaires.

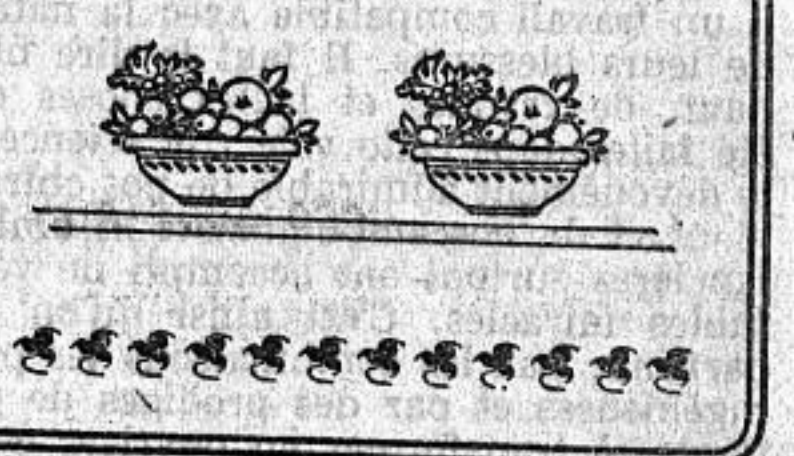
« Il existe du reste des secours de chômage qui seront attribués aux machinistes. »

Les machinistes vont se réunir très prochainement pour examiner à nouveau la situation.

D'autre part, la commission de l'enseignement de la Chambre a chargé son président, M. Simyan, de faire une démarche auprès du gouvernement pour le prier de venir en aide, dans la plus large mesure possible, au petit personnel des théâtres et des spectacles.

La pauvre orpheline Suzanne Forestier tremble sous la menace des ennemis inconnus qu'elle sent rôder autour d'elle dans le logis sinistre où son père et sa mère ont déjà trouvé une fin tragique.

L'émouvante histoire d'amour que sera notre prochain roman se doublera d'un mystère angoissant.



ÉCHOS

Le général commandant le 14^e cor. d'armée a remis la croix de guerre à Mlle Julia Doubet, qui rivalisa de dévouement avec Mlle Lemmer, dont nous avons relaté l'admirable conduite en présence des envahisseurs dans la Somme. Voici la citation dont Mlle Doubet a été l'objet :

« Infirmière volontaire, s'acquittant depuis le 24 septembre avec un dévouement inlassable et digne de tous les éloges des fonctions d'infirmière aux ambulances du corps d'armée. S'est fait remarquer notamment le 7 et le 10 octobre 1914, par le calme et le mépris du danger avec lesquels elle a rempli ses fonctions à Rosières-en-Santerre lors du bombardement de ce village ; a su, par son exemple et ses encouragements, réconforter les blessés confiés à ses soins dont plusieurs venaient d'être gravement touchés. »

Pour permettre à la clientèle, empêchée par la température de lundi dernier et la difficulté des communications, de profiter des occasions de leur exposition, la direction des Magasins de Pygmalion a décidé de reprendre lundi 12 février et jours suivants la vente sensationnelle des articles de leur catalogue de blanc.

Le Bonnet rouge vient d'être suspendu une fois de plus, pour huit jours, par ordre du gouvernement militaire de Paris. Il reparaitra donc le 15 février.

Dans une série de conférences extraordinaires, l'Ecole d'Anthropologie étudie les différents peuples opprimés par nos ennemis. Hier, M. O. de Waele, un industriel de Bruxelles, parla des Flamands et Wallons.

Saint-Riom maintenant... devant ses amis anglais, se montra désespéré de ne pouvoir encore rentrer en France après sa femme, à la Tilleuse, et s'embarqua en toute hâte pour l'Amérique.

Quant à l'illustre Perpinan et à la Belle-Bourbonnaise, qui, il le croyait, étaient parfaitement grillés, il ne pensa à eux que pour rire de la grimace qu'avait dû faire Bonheur-en-Cœur, dans les flammes, et après un bon dîner, il fuma un excellent cigare à leur santé !

XXII. — Celle qu'on ne peut aimer sans en mourir

L'arrivée providentielle à la Tilleuse du sergent Jacques Dalmat, au moment du sinistre, bien qu'elle paraisse trop opportune, plus qu'étonnante, merveilleuse, n'aurait cependant rien que de très logique, de tout à fait naturel. Vous allez le voir.

Jacques, ainsi que la femme de son père, Ernestine, était depuis une heure revenu de la Tilleuse, pour se reposer, et se préparer aux obsèques du lendemain. Mais il pensa qu'il était trop cruel, trop triste, d'abandonner tout à coup les deux vieillards, de les laisser, ne fût-ce que quelques heures, ainsi tout seuls, en face du mort, dans leur maison si douloureusement endeuillée.

Après avoir embrassé sa mère et être resté près d'elle une heure il dit à son père, qui le comprit et le laissa aller :

« Je vais encore tenir compagnie au Portefet. Et il partit rapidement dans la direction de la Tilleuse... »

LEON SAZIE

(A suivre.)

Bouche-en-Cœur

PREMIÈRE PARTIE

LA FEE D'AMOUR

XXI. — Le coup de Zigomar (Suite)

Clouteau abandonna la hache d'où il contemplait son œuvre terrible et à travers le bois, il gagna la route à grands pas.

« Quelque distance du bois stationnait une voiture automobile dans laquelle se trouvaient quatre hommes.

A la vue de Clouteau, ces hommes se rangèrent et firent le Z avec la main.

Clouteau fit de même.

— Z à la vie ! dit-il.

CONTRE LA GUERRE DES PIRATES

"Défendez-vous"
déclare M. Lansing

New-York, 8 Février. — M. Franklin, président de la Compagnie américaine transatlantique internationale, ayant demandé à M. Lansing de lui donner des instructions définitives avant de faire partir le vapeur *Saint-Louis* pour l'Europe et, au besoin, de faire convoquer ce navire par un cuirassé, voici ce qui lui fut répondu :

Le gouvernement ne saurait dire aux particuliers s'ils doivent ou non faire partir des navires marchands vers les ports européens. Il ne saurait les obliger à traverser la zone défendue par la dernière déclaration allemande. Le gouvernement, néanmoins, affirme que le droit pour les navires américains reste entier de traverser toutes les zones de la haute mer. Ce droit est le même actuellement qu'avant la remise de la note allemande. Un navire neutre peut, si ses propriétaires le croient susceptible d'être attaqué illégalement, prendre toutes mesures nécessaires pour prévenir de semblables attaques ou leur résister.

La protestation des Scandinaves

(Du correspondant du Petit Journal)

Stockholm, 8 Février. — Au cours de son entretien avec le ministre d'Allemagne, le roi de Suède, qui a été très affecté par la note allemande, n'a pas caché son sentiment à son interlocuteur et lui a expliqué que tous les Scandinaves feraient entendre une protestation.

Il aurait également affirmé que la Suède protesterait contre la pose de mines à laquelle procède dans la mer du Nord l'Allemagne.

Le gouvernement américain laisse toute liberté aux armateurs

(Du correspondant du Petit Journal)

New-York, 8 Février. — Les Germano-Américains, après la rupture diplomatique, ont espéré que le gouvernement conseillerait aux armateurs de relâcher tous leurs bateaux, mais cet espoir vient d'être déçu. M. Lansing, consulté par M. Franklin, président de la Compagnie Américaine Transatlantique Internationale, a déclaré qu'il n'avait pas de conseil de ce genre à faire entendre. Il a affirmé, au contraire, pour tous les navires américains le droit de pénétrer, avant comme après la note allemande, dans les zones prohibées et aussi le droit pour les navires neutres d'être armés pour leur défense.

Cinq marins d'origine allemande, qui étaient en instance de naturalisation, viennent d'être renvoyés à l'équipage dont ils faisaient partie sur un navire de guerre. On croit qu'il s'agit d'autres mesures de ce genre.

Le sous-secrétaire d'Etat à la Marine vient d'adresser aux stations de télégraphie sans fil l'ordre de ne plus signaler les emplacements ni les mouvements des navires américains.

La Hollande condamne la guerre sous-marine

La Haye, 8 Février. — Au début de la séance de la seconde Chambre, le président du Conseil a fait la déclaration suivante :

Je suis maintenant en état de donner des détails concernant les graves événements récents. Jusqu'ici, le gouvernement, dans les circonstances difficiles de la guerre, a su librement son attitude. Il n'avait aucune raison d'agir autrement à la suite de la guerre sous-marine intensive annoncée par l'Allemagne. Pendant la guerre, le gouvernement s'est conformé strictement au droit international. A son avis, ce qui est le droit reste le droit, notre même s'il est violé par les autres.

Le gouvernement, ajoute le président du Conseil, n'a jamais tardé, la ou les intérêts des Pays-Bas étaient en jeu, à protester énergiquement contre les agissements de divers belligérants, quand à son avis ces agissements ne s'accordaient pas parfaitement avec le droit des gens.

Notamment, le gouvernement a tenu haut le principe de la mer libre. Vis-à-vis d'une mesure récente annoncée par l'Allemagne, le gouvernement, maintenant son point de vue impartial, a protesté énergiquement, aussi bien contre l'obstruction de la libre navigation que contre l'emploi intensif de sous-marins comme moyen de guerre.

Le gouvernement n'a donc pas besoin, aujourd'hui, pas plus que lors des autres événements constituant une violation du droit international, d'apporter un changement à sa politique internationale. Il reste résolument attaché à sa politique de stricte impartialité envers chaque parti politique que les Etats généraux ont toujours approuvée.

L'Espagne ne répond pas à l'appel de M. Wilson

Madrid, 8 Février. — En réponse à la note adressée par M. Wilson à tous les pays neutres leur demandant d'adopter une ligne de conduite identique à celle des Etats-Unis, le ministre des Affaires étrangères a remis à l'ambassadeur américain à Madrid une copie de la réponse notifiée aux puissances centrales.

Le ministre a ajouté que, dans la situation actuelle, étant donnée la politique internationale, l'Espagne ne pouvait prendre une autre attitude que celle définie dans la déclaration faite aux Empires centraux.

Le départ de M. Garard de Berlin

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 8 Février. — Suivant une dépêche de l'Agence Wolff, la date du départ de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Garard, n'était pas encore fixée ce matin. Le nombre des Américains qui accompagnent l'ambassadeur est très élevé et il faut plusieurs jours pour établir leurs passeports.

A la légation des Etats-Unis de Berne on n'a encore aucune nouvelle concernant l'arrivée de l'ambassadeur et de son personnel. — M. R.

Les Polonais remercient le président Wilson

Lausanne, 8 Février. — Une assemblée de Polonais appartenant aux trois tronçons de la Pologne a télégraphié au Président Wilson une adresse pour le remercier des principes qu'il a posés dans son message.

Cette adresse, après avoir fait ressortir que la constitution actuelle du nouveau royaume de Pologne est en contradiction flagrante avec les principes, conclut en ces termes : « On ne peut songer à une paix durable en Europe sans la reconnaissance des droits des nations, sans la véritable restauration de la Pologne qui ne saurait être réellement indépendante que lorsqu'elle sera unifiée, dans tout son territoire, des Carpates à la mer Baltique. »

Déclarations
de l'amiral Lacaze

New-York, 8 Février. — Le correspondant de l'Associated Press a interviewé sur la campagne sous-marine l'amiral Lacaze, ministre de la Marine, qui lui a fait les déclarations suivantes :

La campagne sous-marine allemande ne peut pas, dans son esprit et dans la qualité de ses actes, être pire qu'elle n'a été. Des équipages de navires torpillés, appartenant soit aux neutres, soit aux Alliés, ont été abandonnés sur des bateaux exposés à l'air libre, durant tout ce hiver, pour y mourir plus cruellement de froid et de faim que s'ils avaient été tués tout d'un coup. Les chaloupes, pendant cette saison de gros vents et de froid intense, ne peuvent pas tenir la mer. Maintenant, nous aurons probablement un mois ou deux de torpillage plus actif que précédemment. Nous aurons eu ces déclarations concernant l'intention de torpiller les navires, au mépris du droit des mers, deux ou trois fois auparavant, après des intervalles de temps pendant lesquels les Allemands accumulaient des sous-marins.

Un plus grand nombre de torpilles lancées maintenant. Faut-il nous arrêter probablement une autre période d'inactivité relative, au cours de laquelle les sous-marins perdus seraient remplacés et ceux qui auraient été endommagés réparés.

L'amiral Lacaze avait sur son pupitre les rapports du torpillage de dimanche soir, au large d'Ushant, du steamer danois *Lars-Kruse*, chargé de denrées alimentaires envoyées par le comité de secours belge, pour les Belges et les habitants des régions envahies de la France.

Ce navire fut torpillé sans avertissement, vers minuit. L'amiral dit :

Tous les hommes de l'équipage, au nombre de dix-neuf, périrent, sauf un, qui fut sauvé par un torpilleur français.

Voici le rapport d'avant-hier relatif au torpillage d'un quatre-mâts péruvien chargé de munitions, à deux milles de la côte espagnole. C'est-à-dire dans les eaux territoriales espagnoles.

L'amiral Lacaze parla avec animation de la rupture des Etats-Unis avec l'Allemagne et de son importance pour les Alliés :

Le résultat le plus considérable est l'appui moral donné par l'Amérique, qui se prononce contre les pratiques illégales et inhumaines de l'Allemagne. L'Amérique sera, désormais, sous la condamnation morale du monde. Elle ne pourra pas la supporter. Le gouvernement des Etats-Unis a gardé une stricte neutralité au cours de cette longue lutte entre les deux groupes de belligérants. Le président Wilson fonde sa politique, dans chaque cas, sur des principes du droit en l'exposant et en insistant sur ces principes.

Finalement, l'Allemagne avoua sa détermination de placer la force au-dessus du droit et de substituer les conceptions égoïstes et intellectuelles à des fins égoïstes et matérielles. Mais cet aveu a laissé l'Amérique inbranlable dans sa fermeté d'opinion, à savoir que la guerre devait être conduite sous les sanctions de l'humanité et de la loi internationale. L'effet est terrible.

Balin sacrifie sa flotte

Bale, 8 Février. — M. Balin, le directeur de la Hamburg Amerika Linie a déclaré à un représentant de la presse suédoise : « Je sacrifie tous mes bateaux uniquement pour que nous puissions enfin aboutir à une issue décisive. Après la guerre, nous nous hâterons de reconstruire toute notre flotte. »

Bothmann avait tout prévu

Bale, 8 Février. — Une note officieuse de Berlin publiée par la *Strassburger Post* dit qu'au cours de la séance secrète de la grande commission du Reichstag, le chancelier avait déjà prévu que les Etats-Unis rompraient les relations avec l'Allemagne à cause de la guerre sous-marine. Le gouvernement allemand ne sera pas surpris non plus par la déclaration de guerre des Etats-Unis. La puissance navale de l'Amérique n'effraie pas la marine allemande.

Les pourparlers entre Vienne et Washington

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 8 Février. — On télégraphie de Vienne aux *Dernières Nouvelles* de Munich, que les pourparlers continuent entre Vienne et Washington. Ces conversations n'ont donné jusqu'ici aucun résultat. — R.

Ils réclament le blocus de la côte américaine

Berne, 8 Février. — Le comte de Reventlow, dans la *Deutsche Tages Zeitung*, souhaite qu'il soit possible de créer avec des sous-marins, à proximité des côtes américaines, une zone interdite comme celle que l'on a créée autour de l'Angleterre et de la France. Au cas où les Etats-Unis entreraient en guerre avec l'Allemagne, leurs navires devraient donc traverser des zones dangereuses et non pas une seule, de même les bâtiments qui transporteraient, en France ou en Angleterre, des passagers américains ou des marchandises américaines.

La protection des intérêts anglais en Allemagne

La Haye, 8 Février. — Conformément à la requête adressée par le gouvernement anglais au gouvernement hollandais, le ministre des Pays-Bas à Berlin a été chargé des intérêts anglais dans l'empire allemand.

Le Danemark douloureusement impressionné

Copenhague, 8 Février. — Le nouveau régime hier, au ministère des Affaires étrangères, que 17 hommes de l'équipage du vapeur danois *Lars-Kruse*, ont péri, a produit une douloureuse impression à Copenhague.

Bernstorff et sa bande s'embarqueront lundi

Copenhague, 8 Février. — Le transatlantique danois *Frederik-VIII* partira lundi de New-York avec un saut-conduit pour transporter le comte Bernstorff, le personnel de l'ambassade et environ 500 agents consulaires allemands en Europe.

L'Espagne et la T. S. F

Madrid, 8 Février. — Un décret ordonne que toutes les stations de télégraphie sans fil fonctionneront dorénavant sous le contrôle de l'Etat.

LA JOURNÉE DES PIRATES

Londres, 8 Février. — Le vapeur britannique *Vedona*, la golette trois-mâts russe *Bangulung*, la golette américaine *Charles-Kschul*, le vapeur britannique *Sazanin* et le vapeur français *Yonne* ont été coulés.

Les Anglais poursuivent leurs avantages sur les deux rives de l'Ancre

(Communiqué britannique)

8 Février, 20 h. 40.

Une attaque a été dirigée, ce matin, contre une importante position ennemie, au sommet de la hauteur de Saitly-Sailisiel. Tous nos objectifs ont été enlevés. Une mitrailleuse et 78 prisonniers, dont 2 officiers, sont restés entre nos mains.

Poursuivant vigoureusement nos avantages sur les deux rives de l'Ancre, après la prise de Grandcourt, nous avons réalisé de nouveaux progrès importants. La ferme de Baillecourt, sur la route de Beaucourt-Miraumont, a été attaquée et enlevée au cours de la nuit.

Au sud de l'Ancre, nous nous sommes emparés d'une nouvelle tranchée allemande, entre Grandcourt et notre ancienne première ligne. 82 nouveaux prisonniers, dont 1 officier, sont restés entre nos mains à la suite de cette opération.

Le terrain conquis sur l'Ancre depuis le 1^{er} janvier constitue actuellement une progression d'une profondeur moyenne d'environ deux cents mètres sur un front de cinq kilomètres.

Un détachement a pénétré la nuit dernière dans les tranchées ennemies au sud de Bouchavesnes et ramené une mitrailleuse et des prisonniers. Un certain nombre d'Allemands ont été tués et des grenades lancées dans des abris.

Un raid a été rejeté par nos troupes de barrage la nuit dernière vers Gueudecourt avant d'avoir pu aborder nos lignes. Un autre coup de main ennemi a également échoué au sud-ouest de la Bassée.

Grande activité des deux artilleries dans les régions d'Armentières et d'Ypres. Nous avons provoqué une forte explosion dans les lignes ennemies.

Dans la nuit du 6 au 7, nos aviateurs ont jeté des bombes sur un aérodrome avec d'excellents résultats. Hier au cours de combats aériens, trois avions allemands ont été détruits, trois autres contraints d'atterrir avec des avaries. Un des nôtres n'est pas rentré.

SUR LE FRONT BELGE

Pendant la nuit du 7 au 8 Février, les Allemands ont à nouveau essayé de pénétrer dans les lignes belges. Un fort parti ennemi s'est avancé à l'attaque de nos postes, au sud de Dismude. Il a été accueilli par les feux d'infanterie et de mitrailleuses belges ; les assaillants ont été décimés et les survivants se sont rendus. Une douzaine de prisonniers ont été faits ainsi. De nombreux cadavres jonchent le sol en avant des tranchées.

Quelques-uns, parmi lesquels celui d'un officier, ont pu être ramenés dans nos lignes.

A L'ARMÉE D'ORIENT

8 Février.

Depuis plusieurs jours la lutte d'artillerie est particulièrement active sur la Vardar, sur le front franco-italien, vers Nofilla et Monastir.

L'ennemi manifeste une certaine activité sur tout le front. Des reconnaissances bulgares ont été repoussées à Kalendra (10 kilomètres ouest de Sérès) et à Presenica.

Plusieurs patrouilles ont opéré au sud du lac de Prespa. Nos avant-postes ont occupé Ojani et sont devant Vesteni.

Établissements ennemis bombardés

8 Février, 14 heures.

Dans la nuit du 6 au 7 février, un de nos avions a lancé six bombes sur les établissements militaires de Lahr (grand-duché de Bade).

La même nuit, une de nos escadrilles a bombardé le terrain d'aviation de Mariakkerke (faubourg d'Ostende).

8 Février, 23 heures.

Des avions ennemis ont lancé des projectiles sur la région de Pont-St-Vincent. Quatre personnes de la population civile ont été tuées, cinq blessées.

Des attaques allemandes contre les Italiens échouent

Rome, 8 Février. — (Officiel.) — Sur plusieurs points du front, les concentrations de feu de nos batteries ont réduit au silence celles de l'adversaire.

Dans la vallée de Sugana, à l'aube, hier, l'ennemi a essayé de nouveau de faire une attaque contre une de nos positions sur la rive droite de la Brenta, la faisant précéder par un bombardement intense. Le feu combiné de notre infanterie et de nos batteries de campagne a fait échouer l'attaque avant même qu'elle put se développer.

Une action semblable a été tentée par l'ennemi contre nos lignes sur le Freikofel. Elle n'a pas eu un meilleur succès.

Signé : CADORNA.

Tranchées ennemies occupées par les Russes

Petrograd, 8 Février. — (Officiel.)

Front occidental. Dans la région de Jacobstadt, un avion allemand a jeté des bombes qui ont tué sept soldats et en ont blessé huit. Deux de nos avions ont lancé des bombes sur l'aérodrome ennemi de Komyl-nik (au nord de Naroch).

Au nord de Kirababa, nos avant-gardes ont attaqué les tranchées avancées de l'ennemi. Malgré le feu d'artillerie et les fusillades de celui-ci, nos troupes se sont précipitées dans les tranchées ennemies qu'elles ont occupées. Une contre-attaque, déclenchée par deux compagnies ennemies, a été repoussée.

Front roumain. — Fusillade.

Front du Caucase. — Deux compagnies turques, qui avaient attaqué nos troupes près de Sofker (25 verstes au sud-ouest de Krumch-Chane), ont été repoussées par notre feu.

Distribution fictive de secours

M. Daurigny, représentant d'une œuvre de bienfaisance, recevait des fonds dont il n'a pu, pour une partie, justifier l'emploi. Il vient d'être écroué à la Santé.

UN ATTENTAT à la Chambre hongroise

Trois coups de revolver

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 8 Février. — Une dépêche de Budapest annonce qu'au cours de la séance de la Chambre, pendant un discours du comte Bathiany, membre de l'opposition, trois coups de revolver ont été tirés de la deuxième galerie. Personne n'a été atteint.

L'auteur de l'attentat a été remis aux mains de la police. On croit qu'il était en état d'ivresse. Au moment de son arrestation, il s'est mis à pleurer.

L'incident n'a causé aucune agitation dans l'assemblée, et le comte Bathiany, qui parlait sur les incompatibilités, n'a interrompu son discours que pour dire : « Il ne faut pas se troubler pour quelques détonations. » Le comte Tisza a pris ensuite la parole.

D'après les derniers renseignements, l'auteur de l'attentat est un brigadier de hussards. Il a donné comme motif de son acte qu'il souffrait de la faim et ne pouvait se procurer du pain mille part. — M. RAY.

LE "CALIFORNIA" était armé pour la défense

Londres, 8 Février. — Le *California* était armé pour la défense, mais n'a pas eu le temps de se servir de ses canons, le sous-marin n'ayant pas été aperçu jusqu'au moment du torpillage.

Le seul Américain à bord a été sauvé. Suivant l'Exchange Telegraph, le nombre des survivants, passagers et hommes d'équipage, serait de 200.

40 passagers auraient été blessés.

Le second officier, Mac Cullum, a déclaré qu' aussitôt que le *California* fut frappé par la torpille, les canots furent mis à la mer. Le capitaine ne quitta le navire que quand celui-ci coula.

Les survivants restèrent pendant une heure dans les canots avant d'être secourus.

Les chemins de fer austro-hongrois réduisent le nombre des trains

Genève, 8 Février. — On mande de Vienne que les chemins de fer austro-hongrois vont introduire de nouvelles réductions dans les horaires des trains de voyageurs et de marchandises en raison de la demande croissante de matériel pour les fronts, du manque de main-d'œuvre et du froid qui retardent les transports.

La crise du charbon en Danemark

Copenhague, 8 Février. — Le recensement des charbons élabré, paraît-il, que les stocks existant en Danemark correspondent à un mois d'importation. Parmi les mesures projetées en vue d'économiser le combustible, sont la centralisation de la fabrication du pain et l'établissement de cuisines centrales populaires à Copenhague.

DJAVID BEY ministre des Finances turc

Zurich, 8 Février. — L'ancien ministre des Finances de Turquie, Djavid Bey, qui résidait depuis plusieurs mois à Berlin, a accepté le portefeuille des Finances dans le nouveau cabinet turc, présidé par Talat pacha.

Les permissionnaires et les cartes de sucre

M. Poirson, sénateur de Seine-et-Oise, a posé une question écrite au ministre du Ravitaillement, afin de savoir comment on pourrait fournir du sucre aux permissionnaires du front de 7 jours et aux titulaires de permissions agricoles de 21 jours. Les titulaires d'une permission d'un mois — et ce genre de permissions est rare — peuvent, en effet, avec la carte qui vient d'être adoptée, se procurer le sucre nécessaire à leur alimentation.

LE RÉGIME des carnets de sucre

Le Comité central de répartition des sucres s'est réuni hier matin, au ministère du Ravitaillement, sous la présidence de M. Mauger, député.

Il a été informé que tous les départements avaient accepté l'organisation des carnets de sucre à l'exception de la Corse qui se trouve dans une situation spéciale. A dater du 15 février, plus de 30 départements procéderont à la répartition du sucre par le moyen des carnets, dans les autres départements, seront établis et fonctionneront au plus tard le 1^{er} mars, date extrême fixée par le ministre du Ravitaillement.

Le régime nouveau est appliqué presque partout dans les conditions prévues par la direction du ravitaillement. Toutefois, certaines questions nouvelles ayant été posées, le Comité central les a examinées et une circulaire sera prochainement envoyée aux préfets pour les informer qu'ils peuvent prévoir l'attribution de quantités de sucre supplémentaires pour les malades, les enfants en bas-âge et nos prisonniers de guerre en Allemagne.

La circulaire complètera les indications concernant la répartition du sucre, qu'il s'agisse de consommation familiale ou de consommation industrielle.

Le Comité a décidé que les détaillants ne pourraient surbidonner la livraison du sucre aux porteurs de carnets à l'achat d'autres denrées.

Sur la demande de son président, M. Mauger, le Comité a émis l'avis qu'il y avait nécessité de déposer, dans un délai très rapproché, un projet de loi relatif à l'autorisation de l'usage de la saccharine pour la fabrication de certains produits rentrant dans la consommation industrielle.

Un évacué français tombe d'un train

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 8 Février. — Un des évacués français venant des régions envahies est tombé aujourd'hui du train en marche à Schiengen, près Zurich. Il s'est fracturé les deux jambes. Il a été transporté à l'hôpital de Zurich.

CE QUE DIT LA PRESSE

L'ESPRIT DE GUERRE

De l'Homme Enchaîné (M. Clemenceau) :

L'état d'esprit qui a créé la crise est-il donc propre à réparer le mal qu'il a causé ? C'est assez de poser la question, que tant de gens qui souffrent du froid résolvant chacun à sa manière, en de grotesques apartés. Je ne veux rien dire de l'inévitable répercussion sur nos usines de guerre. C'est déjà trop de constater que « l'esprit de guerre », l'esprit d'action et d'efficacité, prévalence, qui devrait être éternel l'esprit de paix, se révèle d'une manière trop insuffisante dans notre activité gouvernementale telle que la peuvent juger les gens de toutes opinions politiques qui ont simplement besoin de se chauffer en plein hiver. Il ne suffit pas, pour nous conduire au succès final de ne pas reculer en chemin.

LES ÉTAPES DE LA VICTOIRE FINALE

Du Gaulois (M. Arthur Meyer) :

Nous tous, nous avons la sensation très nette que le chemin à parcourir jusqu'à la victoire finale se raccourcit chaque jour. Qui donc a inventé cette expression « la victoire finale » ? C'était, quel qu'il soit, fut bien incertain, toutes nos tristesses et toutes nos joies, tout n'est plus à nos yeux qu'une étape vers cette victoire dont chaque jour nous rapproche et que nous atteindrons en tenant jusqu'au bout — jusqu'au bout de ce chemin qui nous mène par delà la frontière d'hier où le poteau est renversé, jusqu'aux extrêmes confins de l'Alsace-Lorraine reconquise.

LES CRIMES ALLEMANDS AUX ETATS-UNIS

Du Sun (New-York) :

Depuis août 1914, l'histoire de violences, d'attentats par la torche ou par la bombe, de la part des gens dévoués à la cause teutonienne, est devenue familière au peuple américain. On nous disait : Aimez l'Allemagne et les Allemands, pendant qu'on plaçait des mines sous nos usines, qu'on cachait des explosifs sur nos bateaux et qu'on sacrifiait vies et propriétés. On nous criait que nous manquions aux lois de la neutralité, pendant que, sous notre toit, sous le couvert de notre hospitalité, on nous faisait la guerre.

Le consul général allemand Hopp et ses quatre attachés ou employés viennent d'être déclarés coupables : ils d'avaient troublé notre commerce international en détruisant manufactures, chemins de fer et navires ; 29 d'avaient procuré sur territoire américain des expéditions destinées à porter la guerre dans le Canada.

L'instruction a mis à jour leurs manœuvres et celles de leurs paroliers. Leur condamnation nous a été faite de surprise, que le verdict de culpabilité prononcé contre un criminel de profession.

Le ravitaillement de nos pays envahis

La situation résultant de la nouvelle phase de la guerre sous-marine ainsi que de la rupture diplomatique entre les Etats-Unis et l'Allemagne est de nature à avoir certaines répercussions sur les conditions du ravitaillement du nord de la France.

Le gouvernement français s'en est immédiatement préoccupé. Il est entré, à cet effet, en communication avec le gouvernement britannique ainsi qu'avec le gouvernement belge, particulièrement intéressé aux questions de ravitaillement ; il s'est également adressé au gouvernement espagnol, qui patronne avec les Etats-Unis la commission de ravitaillement, dite commission Hoover, ainsi qu'au gouvernement hollandais sur le territoire duquel se trouvent les entrepôts de la commission de ravitaillement.

Parmi les questions qui sont particulièrement l'objet d'un examen figure d'abord celle du remplacement éventuel d'un petit nombre d'agents américains qui avaient assumé, en leur qualité de neutres, la tâche d'assurer vis-à-vis des autorités allemandes, dans les territoires envahis, l'intégrité du ravitaillement. Ils devaient être remplacés par des personnes appartenant à une autre nationalité neutre.

Le sort réservé aux bateaux de la commission de ravitaillement fait également l'objet des préoccupations particulières du gouvernement français. Des négociations sont engagées à cet égard et rien n'est négligé pour assurer l'arrivage régulier des navires dont dépend principalement le sort du ravitaillement des malheureuses populations du nord de la France.

Autour de Paris

Le groupement charbonnier

L'Office des groupements charbonniers de Meaux et de Coulommiers s'est réuni à l'hôtel de ville de Meaux sous la présidence de M. La Peyre, sous-préfet, assisté de MM. Lacombe, député, Dommange, sous-préfet de Coulommiers ; J. Prevet, président de la Chambre de commerce et du groupement charbonnier.

Après un examen attentif des conditions dans lesquelles il y a pu se faire jusqu'ici l'approvisionnement de nos populations, le comité a pris toutes les mesures nécessaires pour faire face aux rigueurs de la saison.

Sur une question de M. Lugal, M. Prevet a déclaré qu'il n'y avait eu ni manques ni pénuries, qu'il représentait, qu'il n'était plus perçu qu'une rédevance de 1 fr. 10 pour chaque tonne livrée par l'intermédiaire du groupement.

Cette rédevance est destinée à constituer une caisse d'assurance qui garantira les destinataires contre les manquants qui sont parfois constatés dans les expéditions qu'ils reçoivent.

Les pensions militaires

M. Pierre Masse, député de l'Hérault, a fait distribuer hier à la Chambre son rapport sur la réforme générale des pensions militaires.

Ce projet règle dans ses trois premiers titres la situation des veuves et des orphelins, celle des infirmes pour blessures ou maladies, celle des descendants.

Les principales caractéristiques du projet sont les suivantes :

Les ascendants, les enfants naturels, les femmes et enfants de disparus, qui, jusqu'à présent, n'avaient aucun droit, recevront des pensions.

Les taux sont améliorés, notamment en ce qui concerne les grades inférieurs.

Les pensions de blessés et celles de veuves sont majorées à raison du nombre des enfants (100 fr. par enfant pour les veuves et les grands blessés).

L'aggravation de la maladie devient source de pensions comme la maladie même. Les blessures et infirmités sont classées scientifiquement et l'indemnisation correspond exactement à l'invalidité comme dans la loi des accidents du travail ; il sera tenu compte des infirmités multiples.

Les expertises médicales deviennent contradictoires.

Une présomption est créée au profit des veuves que la mort est la conséquence du service.

Les points sur les i

Le comte de Reventlow, fidèle interprète des pangermanistes, s'est chargé de dire ce que signifiait le passage, relatif à la Belgique, de la fameuse note allemande au président Wilson à propos de la guerre sous-marine à outrance. Cet Allemand sans fard avoue que, tout en se défendant d'arrêter la Belgique, une Allemagne victorieuse commencerait par la couper en deux morceaux, Flamands et Wallons (diviser pour régner), démantèlerait ensuite celles de ses forteresses qui font face à l'Allemagne, et lui interdirait toute armée ; c'est qui dispenserait cet heureux pays belge, ajouté sans rien l'impayable Boche, de tout service militaire, l'Allemagne se chargeant de le défendre par la suite. Voilà la saute à laquelle nous accommoderai le Teuton... s'il le pouvait.

Ce qui est vraiment « désarmant », c'est la candeur de cette confession. Les Alliés se battent, en ordre principal, pour faire restituer à la Belgique la libre et entière disposition d'elle-même. M. Wilson réclame cette liberté pour toutes les nations. Et l'Allemagne, par la bouche du confident de ses desseins secrets, d'affirmer qu'elle est prête à donner satisfaction à l'ideal américain... en découplant la Belgique en tranches et en lui enlevant ses soldats pour pouvoir l'étrangler, à l'avenir, d'un seul coup, au moins s'ignifie qu'elle ferait pour choisir librement ses amis, en dehors de la nation maudite traitée par les maris. Voilà ce qu'on entend à Berlin par les précautions qu'on prendrait « pour empêcher la Belgique d'être exploitée par un adversaire... » Et ces Boches imaginent qu'il existe un seul Belge capable d'accepter l'outrage d'une indépendance de l'espèce ! Tout au plus les Belges verront-ils un hommage dans le désir de la Germania de les désarmer... C'est reconnaître à quel point l'orgueil se craint les petits soldats du roi Albert qui l'ont tant gênée, sur la route de Liège à Paris, d'Anvers à Calais, et jusque dans l'Est-Africain allemand.

Céard Harry.

LAIT CONDENSÉ FARINE LACTÉE NESTLÉ LA MARQUE PRÉFÉRÉE

Le retour des rapatriés

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Evian-les-Bains, 8 Février. — Hier soir sont arrivés 468 rapatriés de Bayay, Villers-Guislain, Gonneheux, Gouzevaux, Rocquigny, Gouy, Sorel-le-Grand, Queant, Moyenneville, Heudicourt, Bertincourt, Sains-Marquigny, Vitry-en-Artois, Boyelles, Boiry, Saint-Martin-Ayette, Epuncourt. Ils seront dirigés sur Amiens.

Le convoi de ce matin comprenait 470 rapatriés de Caudry, Saint-Hilaire, Quillevy, Bevilars, Beauvois, Fontaine-au-Pire, Beaumont, Honnechy, Neuville, Montigny, Ligny, Selvingy, Solesmes, Saint-Python, Forest, Viesly, Bethencourt, Inchy, Troisvilles, Matricis, Betty, Caullery. Ils seront dirigés sur Le Mans. — J. H.

Les satisfactions accordées aux cheminots de l'Est

Les membres de la section des services centraux Est de la Fédération nationale des cheminots se sont réunis hier soir, à la Bourse du Travail, et ont voté un ordre du jour aux termes duquel ils se félicitent qu'au cours de la campagne novembre-décembre 1916, la Commission ait accordé d'importantes améliorations au régime qu'elle entendait appliquer aux agents du service central reversés dans les services actifs.

Ils déclarent avoir obtenu les satisfactions essentielles, c'est-à-dire le maintien du titre actuel et la promesse de réintégration au service central.

La Maison Vallanet et Nizerolle

s'exuse auprès de sa clientèle de ne plus pouvoir répondre aux demandes qui lui sont faites et l'informe que pour le moment elle ne peut plus prendre de nouvelles commandes.

LES SPORTS

Assemblée générale de l'A. C. F. — L'Assemblée générale de l'Automobile Club de France se tiendra mercredi 7 mars, à 8 h. 30 du soir, en l'hôtel du club, 6, place de la Concorde.

FOOTBALL ASSOCIATION — Les résultats scolaires d'hier. — Lycée Henri-IV, bat Ecole Fontaines, 8 buts à 3. — Lycée Condorcet, bat Lycée Diderot, 5 buts à 0. — Lycée Buffon bat Collège Saint-Barbe, 7 buts à 1.

LE "TIP" remplace le Bourré

Chez tous marchands de boissons et de vins. (1916 1/2 l/l)

Courrier des Théâtres

Aujourd'hui vendredi, en vertu des décisions du gouvernement, relâche dans tous les théâtres et concerts de Paris.

GAITE. — M. Lucien Guitty vient de reprendre, avec un succès complet, une des plus délicieuses comédies de M. Alfred Capus la *Châtaignière*. Toute la finesse d'observation, toute la grâce de dialogue, toute la maîtrise de facture du plus indulgent de nos philosophes se retrouvent dans ces quatre actes charmants, que M. Lucien Guitty a joués en grand artiste qu'il est, avec une sobriété qui est le comble de l'ampleur, une ironie tendre, une merveilleuse souplesse. Le rôle d'André Jossan est une de ses créations les plus complètes. Tout-Paris voudra revoir cette belle œuvre et sa parfaite interprétation.

OPERA-COMIQUE

d'avant-hier a dépassé tout ce que le public parisien a vu de plus beau. Le programme comprenait un choix d'œuvres italiennes, et la deuxième représentation de *Le Théâtre aux armées*, de M. Donnay. On a vu, sous la direction de MM. Alfredo Casella et André Messager.

UNIVERSITÉ DES ANNALES

Le 12, à la Sorbonne, sous la présidence de l'honorable M. Luchaire, aura lieu la séance d'ouverture de l'Université des Annales. Le programme comprendra un choix d'œuvres italiennes, et la deuxième représentation de *Le Théâtre aux armées*, de M. Donnay. On a vu, sous la direction de MM. Alfredo Casella et André Messager.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHE DE LA VILLETTE

Marché	Entrée	Sortie	Stock
Bœufs	3.044	320	1.026
Vaches	1.045	107	1.009
Taureaux	303	359	190
Veaux	2.619	2.822	2.285
Moutons	2.177	594	958
Porcs	2.177	594	958

Marché de la viande nette

Marché	Entrée	Sortie	Stock
Bœufs	2.702	260	984
Vaches	970	98	871
Taureaux	344	359	190
Veaux	2.619	2.822	2.285
Moutons	2.177	594	958
Porcs	2.177	594	958

Marché de la viande brute

Marché	Entrée	Sortie	Stock
Bœufs	2.702	260	984
Vaches	970	98	871
Taureaux	344	359	190
Veaux	2.619	2.822	2.285
Moutons	2.177	594	958
Porcs	2.177	594	958

Marché de la viande crue

Marché	Entrée	Sortie	Stock
Bœufs	2.702	260	984
Vaches	970	98	871
Taureaux	344	359	190
Veaux	2.619	2.822	2.285
Moutons	2.177	594	958
Porcs	2.177	594	958

FER BRAVAIS contre l'ANÉMIE

BOURSE DE PARIS

DU JEUDI 8 FÉVRIER 1917

VALEURS	Cours	Précéd.	VALEURS	Cours	Précéd.
3 %	89.25	89.25	5 %	114.50	114.50
4 %	89.25	89.25	6 %	114.50	114.50
5 %	89.25	89.25	7 %	114.50	114.50
6 %	89.25	89.25	8 %	114.50	114.50
7 %	89.25	89.25	9 %	114.50	114.50
8 %	89.25	89.25	10 %	114.50	114.50
9 %	89.25	89.25	11 %	114.50	114.50
10 %	89.25	89.25	12 %	114.50	114.50
11 %	89.25	89.25	13 %	114.50	114.50
12 %	89.25	89.25	14 %	114.50	114.50
13 %	89.25	89.25	15 %	114.50	114.50
14 %	89.25	89.25	16 %	114.50	114.50
15 %	89.25	89.25	17 %	114.50	114.50
16 %	89.25	89.25	18 %	114.50	114.50
17 %	89.25	89.25	19 %	114.50	114.50
18 %	89.25	89.25	20 %	114.50	114.50
19 %	89.25	89.25	21 %	114.50	114.50
20 %	89.25	89.25	22 %	114.50	114.50
21 %	89.25	89.25	23 %	114.50	114.50
22 %	89.25	89.25	24 %	114.50	114.50
23 %	89.25	89.25	25 %	114.50	114.50
24 %	89.25	89.25	26 %	114.50	114.50
25 %	89.25	89.25	27 %	114.50	114.50
26 %	89.25	89.25	28 %	114.50	114.50
27 %	89.25	89.25	29 %	114.50	114.50
28 %	89.25	89.25	30 %	114.50	114.50
29 %	89.25	89.25	31 %	114.50	114.50
30 %	89.25	89.25	32 %	114.50	114.50
31 %	89.25	89.25	33 %	114.50	114.50
32 %	89.25	89.25	34 %	114.50	114.50
33 %	89.25	89.25	35 %	114.50	114.50
34 %	89.25	89.25	36 %	114.50	114.50
35 %	89.25	89.25	37 %	114.50	114.50
36 %	89.25	89.25	38 %	114.50	114.50
37 %	89.25	89.25	39 %	114.50	114.50
38 %	89.25	89.25	40 %	114.50	114.50
39 %	89.25	89.25	41 %	114.50	114.50
40 %	89.25	89.25	42 %	114.50	114.50
41 %	89.25	89.25	43 %	114.50	114.50
42 %	89.25	89.25	44 %	114.50	114.50
43 %	89.25	89.25	45 %	114.50	114.50
44 %	89.25	89.25	46 %	114.50	114.50
45 %	89.25	89.25	47 %	114.50	114.50
46 %	89.25	89.25	48 %	114.50	114.50
47 %	89.25	89.25	49 %	114.50	114.50
48 %	89.25	89.25	50 %	114.50	114.50
49 %	89.25	89.25	51 %	114.50	114.50
50 %	89.25	89.25	52 %	114.50	114.50
51 %	89.25	89.25	53 %	114.50	114.50
52 %	89.25	89.25	54 %	114.50	114.50
53 %	89.25	89.25	55 %	114.50	114.50
54 %	89.25	89.25	56 %	114.50	114.50
55 %	89.25	89.25	57 %	114.50	114.50
56 %	89.25	89.25	58 %	114.50	114.50
57 %	89.25	89.25	59 %	114.50	114.50
58 %	89.25	89.25	60 %	114.50	114.50
59 %	89.25	89.25	61 %	114.50	114.50
60 %	89.25	89.25	62 %	114.50	114.50
61 %	89.25	89.25	63 %	114.50	114.50
62 %	89.25	89.25	64 %	114.50	114.50
63 %	89.25	89.25	65 %	114.50	114.50
64 %	89.25	89.25	66 %	114.50	114.50
65 %	89.25	89.25	67 %	114.50	114.50
66 %	89.25	89.25	68 %	114.50	114.50
67 %	89.25	89.25	69 %	114.50	114.50
68 %	89.25	89.25	70 %	114.50	114.50
69 %	89.25	89.25	71 %	114.50	114.50
70 %	89.25	89.25	72 %	114.50	114.50
71 %	89.25	89.25	73 %	114.50	114.50
72 %	89.25	89.25	74 %	114.50	114.50
73 %	89.25	89.25	75 %	114.50	114.50
74 %	89.25	89.25	76 %	114.50	114.50
75 %	89.25	89.25	77 %	114.50	114.50
76 %	89.25	89.25	78 %	114.50	114.50
77 %	89.25	89.25	79 %	114.50	114.50
78 %	89.25	89.25	80 %	114.50	114.50
79 %	89.25	89.25	81 %	114.50	114.50
80 %	89.25	89.25	82 %	114.50	114.50
81 %	89.25	89.25	83 %	114.50	114.50
82 %	89.25	89.25	84 %	114.50	114.50
83 %	89.25	89.25	85 %	114.50	114.50
84 %	89.25	89.25	86 %	114.50	114.50
85 %	89.25	89.25	87 %	114.50	114.50
86 %	89.25	89.25	88 %	114.50	114.50
87 %	89.25	89.25	89 %	114.50	114.50
88 %	89.25	89.25	90 %	114.50	114.50
89 %	89.25	89.25	91 %	114.50	114.50
90 %	89.25	89.25	92 %	114.50	114.50
91 %	89.25	89.25	93 %	114.50	114.50
92 %	89.25	89.25	94 %	114.50	114.50
93 %	89.25	89.25	95 %	114.50	114.50
94 %	89.25	89.25	96 %	114.50	114.50
95 %	89.25	89.25	97 %	114.50	114.50
96 %	89.25	89.25	98 %	114.50	114.50
97 %	89.25	89.25	99 %	114.50	114.50
98 %	89.25	89.25	100 %	114.50	114.50

MARCHE EN BANQUE

Marché	Cours	Précéd.
3 %	89.25	89.25
4 %	89.25	89.25
5 %	89.25	89.25
6 %	89.25	89.25
7 %	89.25	89.25
8 %	89.25	89.25
9 %	89.25	89.25
10 %	89.25	89.25
11 %	89.25	89.25
12 %	89.25	89.25
13 %	89.25	89.25
14 %	89.25	89.25
15 %	89.25	89.25
16 %	89.25	89.25
17 %	89.25	89.25
18 %	89.25	89.25
19 %	89.25	89.25
20 %	89.25	89.25
21 %	89.25	89.25
22 %	89.25	89.25
23 %	89.25	89.25
24 %	89.25	89.25
25 %	89.25	89.25
26 %	89.25	89.25
27 %	89.25	89.25
28 %	89.25	89.25
29 %	89.25	89.25
30 %	89.25	89.25
31 %	89.25	89.25
32 %	89.25	89.25
33 %	89.25	89.25
34 %	89.25	89.25
35 %	89.25	89.25
36 %	89.25	89.25
37 %	89.25	89.25
38 %	89.25	89.25
39 %	89.25	89.25
40 %	89.25	89.25
41 %	89.25	89.25
42 %	89.25	89.25
43 %	89.25	89.25
44 %	89.25	89.25
45 %	89.25	89.25
46 %	89.25	89.25
47 %	89.25	89.25
48 %	89.25	89.25
49 %	89.25	89.25
50 %	89.25	89.25
51 %	89.25	89.25
52 %	89.25	89.25
53 %	89.25	89.25
54 %	89.25	89.25
55 %	89.25	89.25
56 %	89.25	89.25
57 %	89.25	89.25
58 %	89.25	89.25
59 %	89.25	89.25
60 %	89.25	89.25
61 %	89.25	89.25
62 %	89.25	89.25
63 %	89.25	89.25
64 %	89.25	89.25
65 %	89.25	89.25
66 %	89.25	89.25
67 %	89.25	89.25
68 %	89.25	89.25
69 %	89.25	89.25
70 %	89.25	89.25
71 %	89.25	89.25
72 %	89.25	89.25
73 %	89.25	89.25
74 %	89.25	89.25
75 %	89.25	89.25
76 %	89.25	89.25
77 %	89.25	89.25
78 %	89.25	89.25
79 %	89.25	89.25
80 %	89.25	89.25
81 %	89.25	89.25
82 %	89.25	89.25
83 %	89.25	89.25
84 %	89.25	89.25
85 %	89.25	89.25
86 %	89.25	89.25
87 %	89.25	89.25
88 %	89.25	89.25
89 %	89.25	89.25
90 %	89.25	89.25
91 %	89.25	89.25
92 %	89.25	89.25
93 %	89.25	89.25
94 %	89.25	89.25
95 %	89.25	89.25
96 %	89.25	89.25
97 %	89.25	89.25
98 %	89.25	89.25
99 %	89.25	89.25
100 %	89.25	89.25

Marché 3 %	1918	477	475	1876	4	499	495
Marché 4 %	1914	440	440	1892	2	257	257
Tantum 3 %	1908	343	343	1894-96	255	255	
Kantio 1888-94		65	65	1898	2	317	317
Kantio 1901-1914		70	70	1899	2	599	50
Kantio 1901-1908		69	69	1904	2	320	320
Kantio 3-1891-94		58	58	1905	2	333	25
Kantio 1896-98		54	55	1910	2	285	285
Kantio 1898-98		83	80	1910	3	285	
Kantio 1899-94		73	73	1912	3	534	25